

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE SUR LA DEMANDE DE RÉCUSATION
DÉPOSÉE PAR LA CETAC**

DOSSIER : R-4045-2018 PHASE 1

DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE
POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (Président de la formation), de même que M. François Émond et Mme Esther Falardeau**

Les avocats de la Régie sont **M^e Hélène Barriault et M^e Louis Legault**

La **requérante** est :

CORPORATION D'ÉNERGIE THERMIQUE AGRICOLE DU CANADA (CETAC)
Représentée par M^e Michel Gauthier

Les **participants** à la présente audience sont :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par M^e Joelle Cardinal

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par M^e Serena Trifiro

ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)
Représentée par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

FLOXIS INC. (FLOXIS)
Représentée par M^e Guillaume Endo

Début : 15 h 36

Fin : 16 h 48

PREMIÈRE NATION CRIE DE WASWANIPI ET CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
TAWICH (CREE)

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!